

Réponses du Transporteur
à la demande de renseignements numéro 1
de Stratégies énergétiques et
de l'Association québécoise de lutte
contre la pollution atmosphérique
(« SÉ-AQLPA »)



DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1-1 1

- 2 Référence: HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE, Dossier R-3935-2015, Pièce B-0004,
- HQT-1, Document 1, page 12, tableau 4. 3

Demande(s): 4

Quelles sont les mesures prises par le transporteur pour expliquer que, pour la a) première fois depuis 2012, il est prévu en 2015 que les investissements réels dépassent le montant autorisé (578 M\$ prévu et 558 M\$ autorisé) ?

R1-1a 8

5

6

7

9

13

14

15

16

17

18

19

23

24

25

26

27

28 29 Voir la pièce HQT-1, Document 1, page 14, lignes 1 à 15.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1-2 10

11 Référence: HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE, Dossier R-3935-2015, Pièce B-0004,

HQT-1, Document 1, Tableau 17, page 25 et lignes 7 et 8, page 25 : 12

> Tableau 17 Investissements 2016 en Maintien et amélioration de la qualité du service Budget (M\$) projets < 25M\$ en M\$

Éléments déclencheurs	2016
Comportement du réseau de	
transport	19,0
Fiabilité des équipements	7,0
Continuité de service	14,0
Qualité de l'onde	0,0
Durabilité des équipements	0,0
Recherche et développement	7,0
Total	47,0

Tel qu'il appert du tableau 17, le Transporteur souligne qu'il ne prévoit pas d'investissements relatifs à la qualité de l'onde et à la durabilité des équipements en 2016.

Demande(s):

20 a) Pourquoi le Transporteur n'investit pas en matière de qualité de l'onde et de durabilité des équipements en 2016 ? 21

22 R1-2a

Le Transporteur n'a pas identifié de besoins d'investissement 2016 en Maintien et amélioration de la qualité de service dont l'élément déclencheur est la qualité de l'onde ou la durabilité des équipements.

b) Veuillez énumérer (et quantifier) les enjeux et les difficultés qui se posent actuellement sur le réseau de transport la qualité de l'onde. Veuillez également énumérer (et quantifier) les mesures et investissements actuellement pris par HQT pour résoudre ces enjeux et difficultés.

Original: 2015-11-05 HQT-2. Document 2 Page 3 de 6



R1-2b

Le Transporteur estime que la question dépasse le cadre fixé par la Régie dans sa décision D-2015-166.

c) Veuillez énumérer (et quantifier) les enjeux et les difficultés qui se posent actuellement sur le réseau de transport la **durabilité des équipements**. Veuillez également énumérer (et quantifier) les mesures et investissements actuellement pris par HQT pour résoudre ces enjeux et difficultés.

R1-2c

Le Transporteur estime que la question dépasse le cadre fixé par la Régie dans sa décision D-2015-166.

11 DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1-3

- 12 Référence : HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE, Dossier R-3935-2015, Pièce B-0004,
- 13 HQT-1, Document 1, page 26, rubrique : Projets liés à la conduite du réseau de
- 14 transport et aux stratégies d'exploitation :

Éléments déclencheurs et projets	Améliorations visées (et nature des travaux)	Indicateurs
Projets liés à la conduite du réseau de transport et aux stratégies d'exploitation	 Améliorer et moderniser les outils servant à la gestion de l'équilibre offre- demande, notamment ceux pour la prévision de la demande Améliorer et moderniser les outils servant à l'exploitation du réseau, 	IC

Demande(s):

a) Les Projets liés à la conduite du réseau de transport et aux stratégies d'exploitation ont comme indicateur unique l'indice de continuité de service (IC). Ces projets n'ontils pas aussi un impact sur les coûts et sur la qualité de service à votre clientèle ? Quelle que soit votre réponse, veuillez élaborer et justifier votre réponse.

R1-3a

Les améliorations visées par les projets cités en référence se mesurent à l'ultime par l'indice de continuité. Celui-ci permet d'évaluer annuellement la qualité du service rendu par le Transporteur à la clientèle. Le Transporteur fournit des informations générales sur les indicateurs dont l'IC, qui pourraient être touchés par les améliorations apportées au réseau.



DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1-4 1

2 Référence: HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE, Dossier R-3935-2015, Pièce B-0004, 3

HQT-1, Document 1, Figure 3, page 34, partie du bas.

Demande(s): 4

La baisse constatée en 2014 du taux de risque par rapport à la prévision est-elle significative?

R1-4a

La baisse observée en 2014 du taux de risque est non significative. Elle reflète l'écart naturel entre l'effet des interventions simulées et celui des interventions réelles effectuées sur le parc d'équipements du Transporteur. Le Transporteur considère qu'une baisse par rapport à la prévision doit être observée sur plusieurs années pour qu'elle soit significative. Il rappelle que malgré les écarts observés annuellement, il s'assure de garder le contrôle du niveau de risque à long terme.

15 16

17

19

20

21

22

23

24

31

32 33

35

36

37

38 39

5

6 7

8

9

10

11

12

13

14

Veuillez quantifier dans quelle mesure ce résultat affecte votre prévision à l'horizon b) 2020 ?

R1-4b 18

Cet écart n'affecte pas la prévision 2020. Le Transporteur rappelle que le taux de risque est simulé annuellement. La présente demande est basée sur le taux de risque simulé en 2015 qui tient compte de la grille des risques de janvier 2015 et des remplacements proposés en 2015. Conséquemment, la baisse observée de 2014 est déjà reflétée dans les prévisions simulées à l'horizon 2020 montrées à la figure 3.

25 DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS S.É.-AQLPA-1-5

26 Références :

- 27 i) HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE, Dossier R-3935-2015, B-0004, HQT-1, Document 1, page 35 (Tableau 23) et page 37 (Tableaux 26 et 27). 28
- i) HYDRO-QUÉBEC TRANSÉNERGIE, Dossier R-3935-2015, B-0004, HQT-1, 29 Document 1, page 37, lignes 1 à 3 : 30

L'impact tarifaire de l'ensemble des investissements est estimé en regroupant les investissements ne générant pas de revenus additionnels avec ceux générant des revenus additionnels.

34 Demande(s):

Veuillez expliquer les raisons pour lesquelles le tableau de l'impact tarifaire de a) l'ensemble des investissements n'est pas la somme du tableau 23 (Impact tarifaire des investissements ne générant pas des revenus additionnels) et du tableau 26 (Impact tarifaire des investissements générant des revenus additionnels) malgré la citation des lignes 1 à 3 de la page 37.

Original: 2015-11-05 HQT-2. Document 2 Page 5 de 6



R1-5a

Le Transporteur souligne, comme indiqué à la pièce HQT-1, Document 1, que le tableau de l'impact tarifaire de l'ensemble des investissements reflète le regroupement des investissements « Ne générant pas de revenus additionnels » avec ceux « Générant des revenus additionnels ». Ainsi, la colonne « Total » du tableau 27 à la pièce précitée correspond à la somme de la colonne « Nouvelles mises en service – Total » du Tableau 23, de la colonne « Mises en service antérieures – Total » du Tableau 23 et de la colonne « Total » du tableau 26. Cette présentation est en continuité avec les demandes antérieures du Transporteur pour l'autorisation du budget des investissements qui ont été entérinées par la Régie.